



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

24 juin 2022

Association : OLONNE CHANTE

11 route des aires

85340 Les Sables d'Olonne

Le 24 juin 2022 à 18h30, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale, présidée par Daniel MARCAND, président de l'association, assisté de Maryvonne MADELEINE, secrétaire adjointe.

Nombre d'adhérents : 74

Présents à l'assemblée générale : 42 - Pouvoirs : 13

soit un total de 55 adhérents présents ou représentés – 74,3 %

Le quorum de 50 % étant atteint, l'assemblée générale peut donc valablement délibérer.

Ordre du jour :

- Ouverture de l'assemblée générale - Mot du président.
- Bilan d'activités présenté par Maryvonne MADELEINE, secrétaire adjointe, en l'absence de Serge GUIBERT, secrétaire, excusé ce soir.
- Bilan financier présenté par Christine DUBOIS, trésorière.
- Projets pour la saison prochaine.
- Questions diverses.
- Renouvellement du 1/3 sortant des membres du Conseil d'administration.

Ouverture - Mot du président :

Il est 18h40 et je déclare l'assemblée générale de "OLONNE CHANTE" ouverte.

Tout d'abord, je vous remercie toutes et tous pour votre présence à cette première Assemblée Générale de notre association et je peux vous dire que nous sommes très heureux de vous voir aussi nombreux.

Je veux également remercier Monsieur Le Maire et la municipalité des Sables d'Olonne, ainsi que le service "Vie associative" pour leur aide et pour la subvention qui nous a été allouée.

Merci également à la MDAV de la Roche sur Yon (Maison départementale des associations de Vendée), à son directeur, Monsieur Jacques PORCHERET et à Monsieur Alain GIRAudeau, pour leur aide lors de la création de notre association.

Je n'oublie pas un merci tout particulier aux membres du Conseil d'Administration d'"Olonne Chante" (Brigitte – Catherine – Christine – Ginette – Marie-Thé – Maryse – Maryvonne Bonnet – Maryvonne Madeleine – Mireille – Philippe et Sergio) et à Corine pour leur implication et tout le travail fourni. "Olonne Chante" est là, en grande partie, grâce à vous. MERCI

Bilan d'activités :

OLONNE CHANTE a été créé en tant que section de l'Amicale laïque en 2013.

Lors de l'assemblée générale constitutive du 28 juillet 2021 nous avons décidé de quitter l'Amicale laïque pour créer une nouvelle association loi 1901.

Merci Christine, Corine, Daniel et Sergio pour votre implication dans cette création.

OLONNE CHANTE est donc une association indépendante depuis sa parution au journal officiel du 27 août 2021.

Olonne Chante compte 74 adhérents, mais à ce jour 67 sont actifs.

L'association emploie Corine à temps partiel, avec laquelle nous avons signé un contrat de travail à durée indéterminée.

Nous nous retrouvons pour les répétitions tous les mercredis de 20h00 à 21h30, dans la salle de jeux d'Olonne Espace.

Un Conseil d'Administration de 12 personnes a élu un Bureau de 6 membres qui se compose ainsi :

Président : Daniel Marcand

Vice-présidente : Mireille Szybura

Secrétaire : Serge Guibert

Secrétaire adjointe : Maryvonne Madeleine

Trésorière : Christine Dubois

Trésorière adjointe : Brigitte Forestier

Notre première année a été perturbée par l'obligation du port du masque, mais les répétitions ont été régulières et assurées dès octobre.

Nous avons participé les 3 et 4 septembre 2021 au forum des associations organisé par la municipalité, générant de nouvelles inscriptions.

Nous avons aussi participé les 25 et 26 février 2022 au forum de chez Leclerc.

Le 9 mars 2022, Daniel a signé auprès de la municipalité la Charte d'engagement associative en faveur de l'environnement (c'est-à-dire que nous nous engageons à limiter nos déchets, à éviter l'emploi de plastiques, à éviter le gaspillage alimentaire ...)

Un nouveau logo, imaginé par Mary Bonnet, a été validé par l'ensemble du Conseil d'Administration.

Le site internet a vu le jour grâce au travail de Maryse Brunat et de Philippe Maury, aidés par Micheline Thomas (Arc en ciel). Merci à tous les trois. Nous vous invitons à le consulter régulièrement pour y trouver une mine d'informations (par exemple : le trombinoscope, les chants, les partitions, des nouvelles des associations amies ...).

Cerise sur le gâteau, le 20 mai 2021, pour récompenser nos efforts de l'année, nous avons participé, à l'auditorium, avec la chorale Arc en ciel, à un concert au profit de la recherche contre le cancer.

Salle pleine donc plein succès. Pas une bavure ! N'est-ce pas Corine ?

Voici le rapport d'activités de cette première année.

Nous allons passer au vote d'acceptation ou non de ce rapport d'activités :

Contre le rapport d'activités : 0

Abstention : 0

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Bilan financier :



SITUATION AU 31.05.2022

DEPENSES		RECETTES	
SALAIRES & CHARGES SOCIALES	4 062,57 €	COTISATIONS	9 660,00 €
		SUBVENTION DE LA MAIRIE	300,00 €
MASQUES	480,00 €	MASQUES	400,00 €
EQUIP. (classeurs et écharpes)	181,99 €	EQUIPEMENT (classeurs, écharpes, nœuds)	180,00 €
ASSURANCES	259,48 €		
FRAIS POTS	108,54 €		
SITE INTERNET	179,00 €		
PUBLICITE (Montfermé, C3S, Flyer)	108,60 €		
FRAIS DE BUREAU	45,98 €		
DON ASS. LUTTE CONTRE LE CANCER	50,00 €		
RESERVATION SALLE DU PORTEAU	154,40 €		
FRAIS DE BANQUE			
Parts sociales	15,00 €		
frais de gestion compte 6,80 € par mois	47,60 €		
	5 693,16 €		10 540,00 €

SOLDE EXEDENTAIRE : 4 846,84 €

Détail des salaires et charges sociales:

	SALAIRES	CHARGES SOCIALES
oct-21	564,00 €	440,00 €
nov-21	276,00 €	211,00 €
déc-21	131,14 €	110,00 €
janv-22	262,28 €	225,00 €
févr-22	262,28 €	225,00 €
mars-22	327,85 €	263,00 €
avr-22	262,28 €	211,00 €
mai-22	291,74 €	
juin-22		
juil-22		
	2 377,57 €	1 685,00 €

Ce solde exédentaire de 4846,84 € sera minoré après paiement des salaires et charges sociales dûs jusqu'à fin juillet. Le résiduel constituera un fond de roulement qui nous servira pour démarrer la saison 2022/2023 et anticiper pour les nouveaux projets.

Compte-tenu de ce bilan financier, il a été décidé de ne pas augmenter la cotisation et de la maintenir à 130 € pour la saison 2022/2023.

Nous allons passer au vote d'acceptation ou non de ce bilan financier :

Contre le bilan financier : 0

Abstention : 0

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Projets 2022/2023 :

Bien évidemment, comme toute chorale, notre projet majeur est de faire ou de participer à des concerts. Notre souhait serait de faire 3 ou 4 concerts (ou plus, si affinités ...) en 2022/2023.

Nous avons quelques pistes sur lesquelles nous devons rapidement travailler pour les finaliser :

- Concert de Noël.
- Concert pour l'association FOP, et plus particulièrement pour Maëlle LEBRUN, petite-fille de notre choriste Jeannette, qui souffre de Fibro-displaxie ossifiante progressive (Maladie de la pierre).
- Concert pour AVLIC (Association vendéenne pour la lutte contre le cancer – idem concert du 20 mai).
- Concert pour la lutte contre la maladie de Parkinson.

Toujours dans le registre du chant choral, nous réfléchissons sur 2 autres projets :

- Journée ou Week-end Chorale :
 - * Matin : répétition (avec, bien sûr une pause en milieu de matinée).
 - * Pique-nique / Repas.
 - * Après-midi : détente ou action solidaire (dans le cadre de notre engagement pour l'environnement).
 - * Puis chants pour finir en beauté ...
- Voyage Chorale : 4/5 jours, basé sur le même type de programme avec des visites en plus.
Ce type de projet demande une préparation minutieuse et longue et aboutirait plutôt à l'horizon 2024.
Voir si possibilité avec les Comités de jumelage ?

Nous avons également d'autres projets d'ordre plus festif, pour développer et entretenir la cohérence et la convivialité de notre chorale :

- Pot d'accueil (ou plutôt de reprise...). J'en profite pour vous annoncer que :
 - Nous participerons au Forum des associations qui devrait se tenir au tout début septembre (à confirmer).
 - Les répétitions devraient reprendre le mercredi 07 septembre (cette date vous sera confirmée par courriel).
- Soirée festive avant la trêve de Noël
- Pot pour la galette des rois
- Journée pique-nique en juin
-

En tant qu'association responsable ayant signé la charte d'engagement pour l'environnement, nous réfléchissons également sur :

- Des après-midis ou journées d'action solidaire (que nous devons étudier avec les services municipaux ou d'autres associations qui pourraient avoir des besoins en ce sens).
- Des achats de matériel groupés avec d'autres chorales (discussions avec Arc-en-ciel et Chœur des Olonnes).

Si vous avez des idées (ce dont nous ne doutons pas) ou des pistes qui pourraient nous aider dans ces projets, merci de nous en faire part. Nous vous en remercions par avance.

Il est bien sûr évident que nous ferons le maximum pour porter ces projets, mais tout cela reste étroitement lié aux conditions sanitaires et au respect des mesures barrières qui nous seraient imposées.

Questions diverses :

Dominique TARRAL : Ne pourrait-on pas apprendre les chants par cœur ?

Réponse : Sans doute possible pour certains chants, mais difficile pour ceux qui ont beaucoup de paroles. D'autre part tous les choristes n'ont pas la même faculté de mémorisation.

Christine DELAUSTRE : Est-il prévu de prendre contact avec des musiciens pour nous accompagner ?

Réponse : Nous souhaiterions effectivement trouver un pianiste pour répéter une fois par mois avec nous et nous accompagner lors des concerts. Nous recherchons, mais les musiciens professionnels sont pas ou peu intéressés et c'est difficile de trouver dans les écoles de musique.

Catherine SUAUDEAU pourrait avoir des contacts pour des percussions.

Anne-Catherine SALABERT : Pourrions-nous avoir des exercices de technique vocale pour s'entraîner à la maison ?

Réponse : Oui, possible. Corine regarde et fera des propositions pour la saison prochaine.

Dominique TARRAL : Une personne du CA pourrait-elle être chargée de maintenir le lien avec les absents ?

Réponse : Cela se fait déjà, mais c'est parfois difficile de maintenir ce lien. Il y a des limites à la vie privée que l'on ne doit pas franchir.

Renouvellement 1/3 sortant des membres du Conseil d'administration :

Les membres sortants sont :

- Catherine SUAUDEAU (festivités, évènements).
- Ginette DARDILLAC (logistique, matériel).
- Marie-Thé MARCAND (partitions/voix, chorales).
- Maryse BRUNAT (site Internet).

Un grand merci à toutes les 4 pour le travail accompli au sein du CA.

Ces 4 membres sortants sont toutes candidates à leur réélection pour un nouveau mandat de 3 ans.

Question : Y-a-t-il dans l'assemblée d'autres candidates ou candidats pour entrer dans le CA d'Olonne Chante ?

Réponse : Aucune autre candidature.

Vote à main levée pour chaque candidate :

Contre : 0

Abstention : 0

Les 4 candidates : Catherine SUAUDEAU – Ginette DARDILLAC – Marie-Thé MARCAND – Maryse BRUNAT sont élues à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le président déclare l'assemblée générale de l'association "Olonne Chante" close à 19h35.